

NORMES, INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET GLOTTOPHOBIE : REGARDS CROISÉS SUR QUATRE TERRAINS FRANCOPHONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA FRANCE ET DU CANADA

Bergeron Christian,

Université d'Ottawa, Canada

Cberger9@uottawa.ca

Blanchet Lunati Philippe,

Université Rennes 2, France

philippe.blanchet@univ-rennes2.fr,

Lebon-Eyquem Mylène,

Université de La Réunion, France

mylene.eyquem@univ-reunion.fr,

Résumé

Cette étude comparative examine les liens entre insécurité linguistique (IL) et glottophobie dans quatre contextes francophones périphériques en France et au Canada. Basée sur les expériences de 553 étudiants et étudiantes, elle identifie des mécanismes communs d'IL et recommande des politiques de bientraitance et des formations renforçant la sécurisation linguistique.

Mots-clés

Insécurité linguistique ; glottophobie ; France ; Canada ; plurilinguisme

Abstract

This comparative study examines the links between linguistic insecurity (LI) and glottophobia in four peripheral Francophone contexts in France and Canada. Based on the experiences of 553 students, it identifies common mechanisms of LI and recommends policies for linguistic well-being and training programs reinforcing linguistic security.

Keywords

Linguistic Insecurity ; Glottophobia ; France ; Canada ; Plurilinguism

Les travaux menés depuis plusieurs décennies sur l'insécurité linguistique (Bergeron, 2023 ; Bergeron, 2019 ; Calvet, 1999 ; Gérin-Lajoie & Labrie, 1999) et, plus récemment, sur les discriminations à prétexte linguistique ou la glottophobie (idem), se sont surtout appuyés sur des approches qualitatives, souvent de type ethnographique (cf. Blanchet et Clerc Conan, 2018 ; Blanchet, 2016). Afin de progresser vers une analyse globale, il est désormais nécessaire d'engager une phase quantitative et comparative de ces deux problématiques. Dans les espaces francophones dits « périphériques » — par rapport à un centre perçu comme détenteur de la norme linguistique légitime —, les locuteurs et locutrices peuvent vivre une tension entre leur pratique langagière et une norme prescrite, voire idéalisée, qu'elle soit imposée par une autre langue (anglais en Ontario) ou par une variété dominante du français (français standard parisien). Cette tension produit deux phénomènes interreliés : l'insécurité linguistique (IL), entendue comme conscience subjective d'un écart avec la norme dite légitime et la glottophobie, définie comme stigmatisation ou discrimination à prétexte linguistique. Nous y reviendrons plus en détail.

Notre recherche¹ porte sur la co-occurrence, dans quatre terrains en France (Bretagne, Provence, La Réunion) et au Canada (Ontario), de ces deux phénomènes. Ces terrains partagent la présence d'une norme linguistique dominante et, en miroir, des processus de minorisation / minoration et de vulnérabilisation des locuteurs et locutrices et des pratiques linguistiques locales. Comme le note Klinkenberg (2015 : 37), « on ne peut couper le rapport de domination entre langues différentes de celui qui existe entre variétés d'une même langue » — cette unité conceptuelle justifie pleinement l'examen croisé des quatre terrains. Pour comprendre les mécanismes communs et différenciés, il est nécessaire de mettre en regard plusieurs situations contrastées, mais comparables afin de mesurer l'intensité et les formes de l'IL et de la glottophobie.

I- Cadre conceptuel

L'IL et la glottophobie ne se réduisent pas à des attitudes individuelles ; elles relèvent de dynamiques structurelles, telles que politiques linguistiques, rapports historiques de domination, idéologies monolingues et prescriptives, statuts juridiques asymétriques. Ces dynamiques traversent les terrains étudiés, mais avec des modalités propres selon l'histoire, le passé colonial, la sociodémographie et le poids institutionnel de la langue ou des luttes de pouvoir (cf. Bourdieu, 1982) entre majoritaire/minoritaire (anglais/français ; français/anglais ; français/breton/gallo/provençal ; français/autres langues ; français/créole réunionnais). L'IL correspond à la distance perçue par le locuteur ou la locutrice entre sa pratique linguistique et la norme légitime : typologies formelle, statutaire, identitaire, culturelle, communautaire (Calvet, 1996). La glottophobie est une discrimination fondée sur la langue, la variété ou la prononciation (Blanchet, 2016, 2018). Pour comprendre les interrelations entre l'IL et la glottophobie, il faut aussi prendre en compte d'autres phénomènes de marginalisation, tels que la minorisation/minoration : combinaison d'une dévalorisation statutaire (Blanchet, 2005 ; Hambye, 2019) et la vulnérabilité linguistique, entendue comme zone intermédiaire entre inclusion et exclusion (Castel, 2013), propice aux microagressions et à l'intériorisation des stigmates. Ces concepts permettent de relier situations observées et structures de pouvoir qui les produisent.

2- Présentation des terrains

En Ontario, les francophones représentent environ 4,7 % de la population (620 000 personnes), concentrés surtout dans l'Est et le Nord-Est, avec quelques communautés dispersées ailleurs ((Statistique Canada, 2022). Héritiers d'une présence remontant au XVII^e siècle, ils ont subi au XX^e siècle de fortes politiques d'anglicisation, dont les effets se font encore sentir. Aujourd'hui, le bilinguisme est largement répandu, mais l'anglais domine dans la vie publique et professionnelle. L'immigration francophone, principalement africaine, caribéenne et européenne, constitue un levier important pour maintenir le poids du français. En Provence, la francisation autoritaire engagée au XIX^e siècle a rencontré une forte résistance, notamment grâce au mouvement mistralien et au prestige littéraire du provençal. Malgré un déclin marqué, la langue compte encore environ 5 % de locuteurs et locutrices actives (≈ 250 000 personnes) et 5 à 10 % de locutrices et locuteurs passifs (Bergeron, Blanchet & Lebon-Eyquem, 2025). Le français régional, influencé par le provençal et les apports migratoires (Italiens, Arméniens, Corses, Maghrébins, Comoriens), se caractérise par l'accent provençal ou marseillais, à la fois valorisé et stigmatisé. En Bretagne, la francisation, plus virulente qu'en Provence, a presque généralisé le français au XX^e siècle, entraînant une forte chute du breton et du gallo (Bergeron, Blanchet & Lebon-Eyquem, 2025). Aujourd'hui, 13 % de la population de Bretagne occidentale parle breton, 8 % de Haute-Bretagne parle gallo ;

¹ L'étude a été préalablement approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa (numéro S-08-19-4748).

environ la moitié des locuteurs et locutrices utilisent ces langues quotidiennement. L'attachement au breton est massif (60 %), plus modéré pour le gallo (25 %). Le français régional porte encore des traces lexicales et phoniques des deux langues. À La Réunion, le paysage linguistique repose sur la co-présence du créole réunionnais (parlé par 87 % de la population en 2021, contre 92 % en 2009) et du français, en usage variable selon les situations et les interlocuteurs et interlocutrices. La pluralité est enrichie par d'autres langues de l'Océan Indien (malgache, comorien, mahorais). Les dynamiques linguistiques sont façonnées par des clivages sociaux et migratoires (entre Créoles, Zoreys, Mahorais, Comoriens) et par un télescopage tradition-modernité. Le créole joue un rôle de ciment social, mais son usage tend à reculer dans la transmission familiale (Bergeron, Blanchet & Lebon-Eyquem, 2025).

Nous pouvons résumer ainsi les enjeux sociolinguistiques des quatre terrains :

- Ontario : minorité francophone confrontée à une majorité anglophone (anglonormativité²) et à une norme interne prescriptive (franconormativité³).
- Provence : effacement linguistique du provençal/occitan, forte stigmatisation des accents locaux.
- Bretagne : recul du breton, revitalisation militante, mais persistance d'un stigmate sur l'accent et les variétés locales (Bergeron, Blanchet & Lebon-Eyquem, 2025).
- La Réunion : société diglossique français/créole, héritage colonial, tension statutaire persistante.

3- Objectif

L'objectif de cette recherche est d'identifier les traits communs, divergents et les variations régionales concernant les formes, les fréquences et les réactions liées à l'IL et à la glottophonie. Elle vise à éclairer les mécanismes, ressources et stratégies, individuelles et collectives, mobilisés par des personnes étudiantes dans quatre contextes différents, en articulant données quantitatives et qualitatives⁴.

4- Méthodologie de recherche

Pour explorer les formes d'IL et de glottophobie, nous avons élaboré un questionnaire (questions ouvertes et fermées) intitulé : Parcours francophone et discriminations glottophobes (« à prétexte linguistique »). Ce questionnaire a été conçu à partir de la littérature existante sur l'IL et la glottophobie, puis validé par des experts et expertes en sociolinguistique afin d'en assurer la validation du contenu et la validation culturelle du questionnaire dans les différents terrains étudiés. Nous avons opté pour un devis mixte, adapté à la nature du questionnaire. En revanche, dans le cadre de cet article, nous présentons seulement certains résultats quantitatifs. L'enquête a été réalisée en ligne via la plateforme *SurveyMonkey*, entre octobre 2019 et janvier 2020, et simultanément menée sur tous les terrains concernés. Les participantes et participants devaient avoir une compréhension du français, être âgés de 18 ans et plus, être étudiantes et étudiants dans l'une des universités sélectionnées (Rennes 2, Aix-Marseille, La Réunion, Ottawa). Le recrutement s'est appuyé sur une

² L'anglonormativité découle de l'hégémonie linguistique de l'anglais au Canada. Il s'agit d'une tendance chez les francophones à utiliser l'anglais dans des contextes où le français pourrait être privilégié.

³ La franconormativité s'inscrit dans un contexte où la langue française est très prescriptive. Boudreau (2020 : 60) ajoute que c'est lié « à une idéologie du français perçu comme unitaire et uniforme », dont la norme unique serait hégémonique.

⁴ Cet article s'inspire et reproduit, sommairement, certains résultats de recherche d'un ouvrage précédemment publié par Bergeron, Blanchet, et Lebon-Eyquem (2025).

méthode dite « boule de neige » : différentes facultés et associations étudiantes ont diffusé l'annonce de recrutement directement auprès des étudiantes et étudiants.

5- Résultats

Au total, 553 personnes ont participé à l'étude. L'objectif initial était de recruter au moins 100 participantes et participants par site, objectif qui a été atteint, voire largement dépassé à La Réunion, avec 214 participantes et participants. Ce nombre plus élevé s'explique par l'intérêt marqué pour la thématique ainsi que par la motivation à contribuer à cette étude. Le Tableau 1 présente en détail le profil sociodémographique des participants et participantes ainsi que le rapport à la norme française dans les quatre sites étudiés.

Tableau 1 : Profils sociodémographiques et norme française

Sites étudiés	Bretagne	Provence	La Réunion	Ontario
Nombre de participant.e.s (% en colonne)	104	104	214	131
Genre/Sexe :				
- Féminin	78	84	86	80
- Masculin	20	15	13	17
- Ne souhaite pas répondre	2	1	1	3
Catégorie d'âge :				
- 18-24 ans	82	88	87	41
- 25-34 ans	12	3	11	20
- 35-44 ans	5	1	1	24
- 45 ans et plus	1	8	1	15
Lieu de naissance :				
- Bretagne (gallo, bretonnante)	39			
- Provence		68		
- La Réunion			72	
- Madagascar/Mayotte/Comores			13	
- Ailleurs en France	45	25	11	
- Ontario				34
- Ailleurs au Canada				26
- Autre	16	7	4	40

Niveau de scolarité :				
- Enseignement supérieur 1er cycle (Licence)	63	95	71	62
- Enseignement supérieur 2e cycle (master)	35	5	30	38
- Universitaire 3e cycle (doctorat)	2	0	0	0
La langue ou les langues apprises à la maison durant l'enfance et/ou encore comprises (plusieurs réponses possibles) :				
- Un français normatif (correct, scolaire, standard)	75	73	60	54
- Un français régional ou local ou d'un groupe social particulier (avec un accent, des mots particuliers, etc.).	22	28	9	
- Une ou plusieurs autre(s) langue(s) (ou parler, dialecte, patois, etc.)	44	39	27	32
- Créole			55	
- Mélange créole/français			49	
- Français et anglais				28
- Anglais				8
La norme (référence) en français (le bon « français », le bon « accent ») :				
- Le français de l'école	47	51	62	13
- Le français des classes sociales supérieures	8	7	12	
- Le français de Paris ou d'une autre région de la France	11	6	7	34
- Le français de la région ou ville habitée	11	14	4	
- Le français de la famille ou des origines				
- Le français franco-ontarien	6	8	3	9
- Le français québécois				17
- Un autre français	17	14	12	13
				14

Une surreprésentation des femmes est observée chez les répondants et répondantes avoisinant 80 % dans les quatre terrains étudiés. Ces dernières proviennent majoritairement de disciplines littéraires et en Sciences Humaines et Sociales, et sont principalement des étudiantes et étudiants de licence (plus de 60 %). L'âge des participants et participantes varie selon les contextes : les 18-24 ans sont largement majoritaires en France (plus de 80 %), tandis qu'en Ontario, leur proportion

est plus modérée (41 %), où les 24-35 ans (20 %) et les 35-44 ans (24 %) sont également bien représentés. Au Canada, l'âge est fortement corrélé au lieu de naissance : plus les participants et participantes sont âgées, moins ils/elles sont nés au Canada. La diversité des lieux de naissance est notable : 34 % en Ontario sont nés dans cette province, 25 % ailleurs au Canada (Québec et Nouveau-Brunswick). En Bretagne, 39 % des personnes sont nés localement, contre 45 % ailleurs en France. En Provence et à La Réunion, la majorité est originaire du territoire enquêté (respectivement 68 % et 72 %). Dans les quatre espaces étudiés, le français normatif est la langue la plus souvent déclarée comme apprise. Cette prédominance reflète les représentations dominantes chez la plupart des francophones, qui considèrent le français normatif comme la norme de référence majeure, supposée « originelle ». Ainsi, cette norme est massivement présente dans les réponses en France continentale (75 % en Bretagne, 73 % en Provence), tandis qu'elle est moins dominante à La Réunion et en Ontario, où cohabitent deux langues principales.

Selon les participantes et participants, la norme linguistique privilégiée en français (le « bon » français ou le bon accent) est celle du français de l'école en Bretagne, en Provence et à La Réunion (respectivement 47 %, 51 % et 62 %). L'option « autre français » est également à signaler, représentant 17 %, 14 % et 12 % pour ces trois régions. En Ontario, la principale norme est le français de France (34 %), suivi du français franco-ontarien (17 %). C'est en Provence que le français régional est le plus cité comme référence du « bon » français, mais seulement à hauteur de 14 %.

En somme, les préférences normatives varient selon les régions, avec une nette inclination pour le français scolaire en Bretagne, Provence et La Réunion, tandis qu'en Ontario, le « français de France » (norme scolaire française) reste une des normes principales. L'importance accordée à la norme française en Ontario, bien qu'elle ne soit pas enseignée dans les écoles locales, peut s'expliquer par une immigration francophone influencée par cette norme scolaire : plus de 48 % des participantes et participants sont nés à l'extérieur du Canada.

5-1 Expérience de glottophobie

Un élément marquant de l'enquête est que le thème de la glottophobie a suscité le plus grand nombre de commentaires relatifs à des expériences vécues. Sur le plan quantitatif, la répartition des réponses est globalement similaire dans l'ensemble des terrains : environ la moitié des participants et participants déclarent n'avoir été ni victimes ni témoins de discrimination glottophobe, tandis que l'autre moitié se divise entre quelque 38 % qui répondent affirmativement et 12 % qui expriment une incertitude quant au caractère glottophobe des situations vécues ou observées. Cette proportion d'hésitants et d'hésitantes suggère que la glottophobie demeure une forme de stigmatisation ou de discrimination moins bien connue et identifiée que d'autres. C'est néanmoins en Ontario que les attestations de glottophobie certaine ou possible sont les plus nombreuses à être déclarées par nos témoins (70 %) qui expriment ainsi à la fois une sensibilité plus forte à la question des droits des minorités (officiellement reconnus au Canada) et un contexte sociolinguistique tendu dans une province dominée par une communauté anglophone et institutionnellement puissante.

5-2 Expérience d'insécurité linguistique

Le Tableau 2 présente les résultats relatifs aux stratégies mise en œuvre par les étudiants et étudiantes des quatre sites de recherche pour faire face aux discriminations linguistiques vécues. Il met en lumière les comportements adoptés face à la glottophobie ainsi que les stratégies déployées pour gérer ces situations, dont celles directement liées à l'IL.

Tableau 2 : Stratégies individuelles utilisées contre les discriminations linguistiques (glottophobie)

Sites étudiés (% en colonne)	Bretagne	Provence	La Réunion	Ontario
Réaction à la suite d'une glottophobie vécue :				
- Évite de parler en français avec des locuteurs de la langue, qu'on m'a reproché de « mal » parler	6	13	13	13
- Ai discuté avec les individus qui ont discriminé	21	15	14	13
- Affirme les droits linguistiques et je les applique pour moi-même ou pour d'autres	20	5	13	19
- Développe des stratégies de communication pour éviter les discriminations (autocensure, ne pas s'affirmer comme parlant telle ou telle langue, éviter certains mots, certaines prononciations, l'emploi d'une langue, etc.)	19	25	25	18
- Ai déposé une plainte	0	2	0	2
- Ai gardé le silence et je n'ai pas réagi	34	40	35	35

Les participantes et participants adoptent diverses approches face à la glottophobie, mais la tendance prédominante reste une stratégie plutôt passive : le silence et l'absence de réaction, observés dans les quatre régions (de 34 % à 40 %). Le recours au dépôt de plainte est quasi inexistant, avec des taux variant de 0 % à 2 %. D'une part, un pourcentage de personnes choisit d'affirmer et faire valoir leurs droits linguistiques, pour elles-mêmes ou pour autrui. Cette stratégie est particulièrement présente en Bretagne (20 %) et en Ontario (19 %), mais moins répandue à La Réunion (13 %) et très minoritaire en Provence (5 %). D'autre part, les participantes et participants adoptent d'autres stratégies actives, telles que discuter avec les personnes ayant commis la discrimination, une option choisie par 13 % à 21 % des participantes et participants.

En ce qui concerne l'IL, il s'agit d'une stratégie adoptée par certaines personnes ayant vécu une discrimination linguistique (25 % à 38 %) et même de la première option choisie à La Réunion (38 %). Plus précisément, les participants et participantes ont recours à diverses formes d'évitement, mobilisant des stratégies de communication visant à prévenir de nouvelles discriminations. Ces comportements peuvent être interprétés comme des manifestations typiques d'IL : éviter de parler en français, pratiquer l'autocensure, s'abstenir de se revendiquer francophone ou encore éviter certains mots et certaines prononciations jugés stigmatisés.

En regroupant les réponses en trois catégories : stratégies actives (affirmation des droits linguistiques, discussion avec la personne ayant discriminé, dépôt de plainte), stratégies

d'évitement (manifestations d'insécurité linguistique) et stratégies passives (silence, absence de réaction), nous observons que :

- Les stratégies actives sont les plus fréquentes en Bretagne (42 %) et en Ontario (34 %), mais moins présentes à La Réunion (27 %) et surtout en Provence (22 %).
- Les stratégies d'évitement, traduisant une insécurité linguistique, sont davantage observées à La Réunion et en Provence (38 % chacune), et moins fréquentes en Bretagne (25 %) ainsi qu'en Ontario (31 %).
- Les stratégies passives, consistant à garder le silence ou à ne rien faire, sont plus répandues en Provence (40 %) que dans les autres régions (34 % à 35 %), tout en restant courantes partout.

6- Discussion

La sociolinguistique offre un cadre d'analyse privilégié pour examiner les interdépendances entre langues et sociétés, en particulier lorsqu'il s'agit ici du français en contact avec d'autres langues minorées — créole réunionnais, breton, gallo, provençal, diverses langues issues de l'immigration — ou avec une langue majoritaire, l'anglais. Comme le souligne Klinkenberg (2015 : 13), « la langue joue le rôle d'une révélatrice. Elle exprime, rend sensible ou cristallise un grand nombre de problèmes sociaux », ce que nous avons également pu constater dans le cadre de cette étude comparative. Nous avons analysé les problématiques d'IL et de glottophobie chez des étudiants et étudiantes universitaires issus de quatre contextes sociolinguistiques distincts, afin d'en dégager à la fois les traits communs et les spécificités liées à chaque territoire.

Ces résultats illustrent la complexité des réactions face à la glottophobie, en soulignant deux constats majeurs : l'absence de réponses actives et la nécessité d'intégrer les contextes régionaux et socioculturels dans l'analyse de ce phénomène. En ce qui concerne l'IL, rappelons qu'elle peut « se vivre par rapport à une langue (peu importe qu'il s'agisse d'une langue considérée première, seconde, additionnelle, etc.), par rapport à une variété linguistique, par rapport à un registre de langues ou par rapport à certaines formes linguistiques » (Levasseur, Bouchard et Ntiranyibagira, 2023 : 2) valorisées, légitimes, voire prestigieuses. Parmi les participantes et participants ayant fait l'expérience de la glottophobie, une partie adopte des comportements pouvant être interprétés comme des manifestations de l'IL. De 6 % à 13 % évitent de parler en français avec des locutrices et locuteurs de la langue qu'on leur a reproché de « mal » parler, recourant ainsi au mutisme pour éviter d'être confrontés à de nouvelles situations discriminatoires. De 18 % à 25 % développent des stratégies de communication d'évitement : autocensure, refus d'affirmer leur maîtrise d'une langue spécifique, évitement de certains mots ou prononciations ou encore usage d'une autre langue. Ces comportements laissent penser que, dans certains cas, l'IL fonctionne comme une adaptation sociolinguistique individuelle face à des expériences de glottophobie, contribuant à la reproduction de dynamiques d'exclusion linguistique.

Tout en restant prudents dans nos conclusions, nous pouvons affirmer que cette étude comparative de la glottophobie a permis d'identifier des stratégies d'IL chez des étudiantes et étudiants universitaires appartenant à plusieurs communautés francophones périphériques. Nous avons fait le choix d'étudier les manifestations d'IL de manière indirecte, plutôt que de les interroger frontalement (« Avez-vous déjà vécu de l'IL ? »), afin de limiter certains biais déclaratifs. L'objectif était de concentrer l'analyse sur les comportements concrets relevant de d'IL, parfois mal identifiés, y compris par les personnes qui les adoptent. Ces trajectoires révèlent une diversité de réactions à l'IL, comme l'ont observé d'autres chercheurs et chercheuses (Bergeron, 2019 ; Boudreau, 2019 ;

2020). La présence importante de la glottophobie dans les milieux universitaires, avec une proportion majeure de participants et participantes se déclarant victimes ou témoins, met en évidence l'urgence d'un travail de sensibilisation, d'éducation et de collaboration. Celui-ci doit viser, entre autres, à reconnaître la valeur du plurilinguisme et la légitimité des variations linguistiques, notamment en français, au sein de nos sociétés contemporaines.

Dans la lutte contre la glottophobie, l'attention devrait se porter prioritairement sur les structures sociétales et organisationnelles qui tolèrent, voire reproduisent, les discriminations à prétexte linguistique. La cible doit être les discriminations systémiques qui traversent nos sociétés, plutôt que la modification des seules adaptations individuelles (IL, auto-évaluation, autocensure, atténuation) mises en place face aux agressions et discriminations subies. Par discriminations systémiques, nous entendons également les formes de discriminations croisées, les attitudes et comportements glottophobes étant fréquemment imbriqués avec le rejet de certaines origines, apparences physiques, identités de genre, appartenances socio-économiques, et autres marqueurs sociaux.

Nous espérons que les résultats de cette étude exploratoire et comparative encouragent la mise en œuvre de nouvelles recherches sur la glottophobie, afin de ne plus faire reposer la responsabilité de l'IL uniquement sur les locuteurs et locutrices des langues et variétés minorées par nos sociétés, mais aussi de mieux comprendre les mécanismes en jeu pour pouvoir les corriger efficacement. Pour encourager les étudiantes et étudiants à prendre davantage de « risques linguistiques », le Centre de ressources Julien-Couture de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa (Ontario) propose des ateliers de conversations en français. Animés par des étudiantes et étudiants, ces ateliers visent à favoriser leur intégration sociale, académique et linguistique sur le campus. Vara, étudiante en sciences de la santé, témoigne : « Lorsque j'ai appris l'existence des ateliers, j'étais enthousiaste à l'idée de pratiquer mon français dans un contexte rassurant et libre de tout jugement⁵. » Ces ateliers créent ainsi un espace propice à la sécurisation linguistique en français.

Dans une vidéo récente⁶, l'Université d'Ottawa a tenu à rendre hommage à la francophonie plurielle présente sur le campus, afin de reconnaître et valoriser cette richesse sociolinguistique et culturelle. Ces messages positifs ainsi que les ateliers de « risques linguistiques », ont pour objectif affirmé de souligner qu'il n'existe pas une norme linguistique unique en français et que chacune et chacun doit pouvoir se sentir en sécurité linguistique au sein de nos communautés. Selon Levasseur, Bouchard et Ntiranyibagira (2023 : 4), « la sécurité linguistique se développe lorsque des politiques, des discours et des pratiques contribuent à un meilleur statut, à un plus grand usage et une plus grande légitimité des langues minorisées. » En somme, il est primordial de promouvoir la bienveillance linguistique et de mettre en place des structures institutionnelles qui favorisent cette sécurisation linguistique, afin de lutter efficacement contre l'IL et la glottophobie.

⁵ Institut des langues officielles et du bilinguisme, 2022, Les ateliers de conversation de l'ILOB : Parlons-en!. Université d'Ottawa. <https://www.uottawa.ca/notre-universite/les-ateliers-de-conversation-de-lilob-parlons-en>

⁶ Université d'Ottawa, 2024, La francophonie à l'Université d'Ottawa est une mosaïque vivante, Université d'Ottawa. <https://www.uottawa.ca/notre-universite/toutes-nouvelles/francophonie-luniversite-dottawa-est-mosaïque-vivante>

7- Bibliographie

- Bergeron, C., 2019, L'importance de préserver la diversité des accents pour contrer l'insécurité linguistique en Ontario français, *Alternative Francophone*, 2, 4, 92-107, <https://doi.org/10.29173/af29376>
- Bergeron, C., 2023, L'insécurité linguistique dans les communautés étudiantes de l'Ontario. Au-delà de l'individu, l'influence de la norme française et de la glottophobie, *Cahiers de l'ILOB*, 13(123-124), 123-144, <https://doi.org/10.18192/olbij.v13i1.6603>
- Bergeron, C., Blanchet, P., Lebon-Eyquem, M., 2025, *Insécurité linguistique en situations francophones périphériques. Une enquête comparative auprès d'étudiantes en Ontario, en Bretagne, en Provence et à La Réunion*, Rome, Aracne Editrice, Collana Lingue d'Europa e del Mediterraneo.
- Blanchet, P., 2005, Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe, dans Huck, D., Blanchet, P. (dirs.), *Minorations, minorisations, minorités. Études exploratoires*, Rennes, PUR, 17-47.
- Blanchet, P., 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Éditions Textuel.
- Blanchet, P., 2018, Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française, dans Escudé, P. (dir.), *Langue et discriminations, Les Cahiers de la LCD*, 7, 27-44.
- Blanchet, P., Clerc Conan, S., 2018, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Limoges, Lambert Lucas.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Éditions Fayard.
- Boudreau, A., 2019, L'identité assignée : du lieu et ses manifestations discursives, *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 12, 51-66, <https://doi.org/10.7202/1066521ar>
- Boudreau, A., 2020, À la recherche du francophone légitime. Quand les mots pour le dire font défaut, dans Feussi, V., Lorilleux, J. (éds.), *(In)sécurité linguistique en Francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaire*, Paris, L'Harmattan, 47-56.
- Calvet, L.-J., 1996, Les "Edwiniens" et leur langue : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane, *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, 13, 9-50.
- Calvet, L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Éditions Plon.
- Castel, R., 2013 [2000], Cadrer l'exclusion, dans Karsz, S. (dir.), *L'Exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 35-60.
- Gérin-Lajoie, D., Labrie, N., 1999, Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique, dans Labrie, N., Forlot, G. (éds.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 79-109.
- Hambye, P., 2019, La minorisation linguistique, entre discrimination et domination symbolique. Différences et enjeux de deux lectures des inégalités, *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 12, 15-30.
- Klinkenberg, J.-M., 2015, *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, <https://doi.org/10.3917/ls.156.0138>
- Levasseur, C., Bouchard, M.-E., Ntiranyibagira, C., 2023, De l'insécurité à la sécurité linguistique : complexité et diversité de contextes, *Cahiers de l'ILOB / OLBI Journal*, 13, 1-15.
- Statistique Canada, 2022, *Estimations de la population du Canada, premier trimestre de 2022*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220622/dq220622d-fra.htm>